

Thomas Goodwin

Théologien puritain anglais (1600-1679)

**LE TRIOMPHE
DE LA FOI
JUSTIFIANTE**

MÉDITATIONS SUR ROMAINS 8.34



IMPACT
HÉRITAGE

230, rue Lupien, Trois-Rivières (Québec)
G8T 6W4 Canada

AVANT-PROPOS

Le présent traité, écrit par un célèbre théologien anglais nommé Thomas Goodwin, a été considérablement abrégé lors de la traduction, sans qu'on ait cependant omis aucune idée essentielle. Le but de ce traité n'est pas seulement de fournir aux fidèles un moyen de mieux comprendre la valeur des doctrines qui y sont exposées d'après la Sainte Parole de Dieu, mais de combler une lacune assez sensible, soit dans les publications religieuses, soit (nous pensons rester réalistes en disant cela) dans la majeure partie des prédications : lacune qui existe aussi par contrecoup dans la foi d'ailleurs sincère de plusieurs bonnes âmes, les privant des plus solides consolations de l'Évangile. Si ce serait bâtir en vain que de négliger la prédication de la croix de Christ pour ne s'attacher qu'à la vie et la gloire de Jésus, si cette vie et cette gloire ne resplendissent qu'à la lueur (si on peut le dire ainsi) des ténèbres de Golgotha et de la silencieuse nuit de la tombe où descendit le Prince du salut, il n'en est pas moins vrai que ce n'est pas dans l'abaissement et les souffrances du Fils de l'homme que tout l'Évangile consiste. L'apôtre exprime la réalité selon laquelle

notre salut se trouve dans *sa vie* (voir Ro 6.10,11). Sa résurrection assure notre justification (Ro 4.25) ; c'est le fondement de la sanctification et de la foi (Ro 6.7 ; 1 Pi 1.21), la base de l'espérance chrétienne (1 Pi 1.3,4), et c'est par la contemplation de sa gloire que les chrétiens sont transformés à son image (2 Co 3.18) et fortifiés à tous égards (Col 1.11). Or, dans des milliers de publications religieuses, sermons ou méditations, traités, articles de journaux, etc., on peut remarquer un triste vide sur ces sujets importants ; c'est à peine si on effleure ces thèmes qui remplissaient pourtant autrefois les prédications apostoliques. Les chrétiens sont tenus dans les choses élémentaires au lieu de croître dans la connaissance des incompréhensibles richesses de Christ, et malheureusement la vie de l'Église s'en ressent. En effet, excepté un peu plus de mouvement pour des objets religieux – mouvement dans lequel il est facile d'entraîner le monde –, quelques formes par lesquelles on voit un certain nombre de fidèles chercher à se distinguer de la multitude – et auxquelles, malgré leur sévérité, des non-régénérés peuvent très bien se soumettre –, en quoi l'Église est-elle une lumière et une ville située sur une haute montagne ? Qui osera dire que le corps de Christ occupe sur la terre la position qui lui convient comme déjà ressuscité et assis avec Christ dans les lieux célestes ? Oh ! qu'il plaise à Dieu de bénir les pages suivantes, destinées à rappeler aux chrétiens l'excellence de leur vocation, à les humilier à salut tout en relevant leur foi et leurs espérances ! C'est avec cette prière que le traducteur envoie son petit travail au milieu de la génération élue, la seule à laquelle il est destiné. Si les pages suivantes peuvent réveiller chez cette génération le désir de connaître davantage Christ et la vertu de sa résurrection ainsi que donner quelque rafraîchissement aux cœurs altérés de progrès spirituels, ce sera pour le traducteur une nouvelle douceur ajoutée à celles qu'il a éprouvées en s'occupant des sujets de méditation

qu'il offre à ses frères en la foi. Et à celui qui a été mort, mais qui est vivant aux siècles des siècles, au grand Pasteur des brebis par le sang de l'alliance éternelle, soient gloire, honneur, louange et force dans son Église ! Amen !

INTRODUCTION

CHRIST EN TANT QU'EXEMPLE ET OBJET DE LA FOI JUSTIFIANTE

Le chant de triomphe et l'espèce de défi que Paul met ici dans la bouche de l'Église sont empruntés au prophète Ésaïe, chapitre 50 ; il s'agit d'une prophétie dans laquelle il est évident que c'est Christ qui parle. Pour entrer dans l'esprit de cette dernière, il faut se représenter le Fils de l'homme devant le tribunal des hommes, en proie à d'insultantes humiliations, mais soumis à la volonté de son Père et fortifié par l'assurance que lui donnaient les promesses divines de sortir vainqueur du conflit dans lequel son amour l'avait engagé.

Le Seigneur, l'Éternel [*dit-il*], m'a ouvert l'oreille, et je n'ai point résisté, je ne me suis point retiré en arrière. J'ai livré mon dos à ceux qui me frappaient, et mes joues à ceux qui m'arrachaient la barbe ; je n'ai pas dérobé mon visage aux ignominies et aux crachats. Mais

le Seigneur, l'Éternel, m'a secouru ; c'est pourquoi je n'ai point été déshonoré, c'est pourquoi j'ai rendu mon visage semblable à un cail-lou, Sachant que je ne serais point confondu. Celui qui me justifie est proche : Qui disputera contre moi ? [...] Voici, le Seigneur, l'Éternel, me secourra : Qui me condamnera ? (És 50.5-8*a*,9*a*.)

Jésus exprime dans ces passages une double confiance : celle d'être aidé du Père dans la terrible lutte qu'il devait soutenir avec les puissances ténébreuses et celle d'être justifié (comme il le fut par sa résurrection [Ro 1.4]) des condamnations qui seraient prononcées contre lui.

La communion qui existe entre Jésus et les membres de son Corps, sa qualité de chef ou de tête au sein de son Église, le titre de « dernier Adam » qui lui est attribué en tant que représentant de l'humanité ainsi que l'imputation qui est faite aux croyants de ses souffrances et de sa gloire sont autant d'éléments expliquant pourquoi l'apôtre et les élus utilisent un langage analogue à celui de leur chef pour exprimer leur sainte confiance dans le fait qu'ils sont justifiés et que rien ne peut les séparer de l'amour de Dieu en Jésus-Christ. Comme l'honneur répandu sur le chef rejaillit sur les membres, ceux-ci possèdent le même privilège que lui. Leur justification étant indissociable de celle du Christ, ils peuvent triompher dans la certitude de leur justification comme le Christ a triomphé dans la certitude de la sienne.

I.

Mais, de cette circonstance, découle le fait très consolant que Christ a vécu par la foi comme vivent ses élus, et qu'à cet égard il est pour nous un grand et parfait modèle. Il est écrit que « nous avons tous reçu de sa plénitude, et grâce sur grâce » (Jn 1.16), c'est-à-dire des grâces correspondant aux siennes. Or la foi, étant

la principale, devait exister et agir en Jésus. Comment ? C'est ce qu'il sera facile de découvrir dans les paroles même de la prophétie.

D'abord Jésus vivait de foi *pour lui-même*, en tant qu'homme et envoyé du Père. Sa justification en était *l'objet* – quoiqu'il ne dût pas être justifié de la même manière que nous, c'est-à-dire par l'imputation d'une justice étrangère –, et les *fondements* de sa foi, c'étaient les promesses ou la fidélité de celui qui l'avait envoyé. Son langage, en Ésaïe 50.8,9, indique clairement qu'il attendait de Dieu sa justification future, aussi bien que la force nécessaire pour s'acquitter de la charitable mais effrayante mission qu'il avait entreprise. Obéir à Dieu dans une chair de péché, souffrir dans cette chair toutes les affreuses conséquences de la chute, se charger de la culpabilité et de la peine de toute iniquité, comparaître à la barre de ces tribunaux humains représentants, pour lui, de la justice divine ; telle est la tâche qu'il s'était imposée, la coupe que le Père lui avait destinée, le baptême duquel il devait être baptisé. Et quelle tâche ! Quelle coupe ! Quel baptême ! Or, ne l'oublions pas, s'il avait failli ne serait-ce qu'un peu, même de manière à peine perceptible, à l'accomplissement de son œuvre, l'effet des sentences qui furent prononcées à deux reprises contre lui et exécutées à la croix subsisterait encore : la tombe renfermerait la dépouille mortelle de Jésus, et il ne siègerait pas à l'heure actuelle à la droite du Père. Cependant, le Christ descendit des cieux avec une promesse (És 53.10-12), et il s'accrocha à celle-ci pendant ses souffrances, comme nous l'apprenons du chapitre 50. Aussi l'entendons-nous, méprisant « l'ignominie » en vue de « la joie qui lui était réservée » (Hé 12.2), s'assurer que le Père lèvera le scandale de la croix par un acte de son éclatante puissance, et déclarera bientôt la justice de son envoyé, justice cachée au monde dans le moment de la crucifixion. Au Psaume 22, dans lequel le Saint-Esprit rend témoignage à ses souffrances et à la gloire qui devait leur succéder, le Messie se

présente à nous sous le même aspect, c'est-à-dire dans l'exercice de la foi aux promesses de Dieu. Dans le Psaume 16, où il est question de sa descente au sépulcre, le même Esprit nous fait entendre par avance les accents de la foi du Christ dans le bienheureux espoir de cette résurrection, qui devait attester à la fois de son innocence et de notre justification.

Jésus vivait aussi de foi *pour nous*, et cela, d'une façon particulière et merveilleuse. *Substitut* de l'homme aussi bien qu'*envoyé* de notre Saint Père, il ne pouvait séparer ces deux charges importantes dans la perspective d'être justifié, ni par conséquent se considérer à part de ceux qu'il représentait. Ainsi, dans ses souffrances et son anéantissement jusqu'à la mort, la foi lui montrait, non seulement son propre ministère justifié, mais aussi la grâce accordée en lui, jusqu'à la fin du monde, à des milliers et des millions de pécheurs qui vivraient par son sang et sa justice. Lorsqu'il expira, Jésus remit au Père ce trésor d'indulgences, de grâces et de gloire pour le distribuer à qui de droit, c'est-à-dire à tous ceux qui lui avaient été ou lui seraient donnés par son Père. Quelle foi ! Une foi qui apparaît d'autant plus extraordinaire quand on comprend qu'elle embrasse toutes les âmes qui peupleront un jour la nouvelle Jérusalem, lorsque *Dieu sera tout en tous*. Quel miracle de foi, dirons-nous aussi, qu'*un* homme seul, triomphant au nom et à la place de *tous* ! Car « il a été tenté comme nous en toutes choses, sans commettre de péché » (Hé 4.15), et l'on ne peut pas douter du fait que l'œuvre de notre salut a été celle de sa foi, de son amour et de sa puissance, comme cela est exprimé dans Hébreux 2.12-17. En effet, que signifie la déclaration : « Je me confierai en toi » ? Sans doute que Jésus était un homme participant de la chair et du sang ; mais n'y voit-on pas aussi, en considérant cette affirmation dans son contexte, une ferme assurance exprimée par le Christ du fait qu'il serait le salut d'une race de frères et d'enfants au milieu de

laquelle il louerait un jour le Père, comme il l'exprime notamment dans Psaumes 22.22 ?

Chrétiens, ces éléments ne vous apparaissent-ils pas comme de solides raisons de vivre vous-mêmes selon la foi ? Ah ! prenez courage si la vôtre chancelle, et élevez votre cœur au-dessus de ces doutes fréquents, de ces craintes, de ces défiances, de ces pensées flottantes, tristes suggestions qui ne viennent pas de celui qui vous appelle. Quel exemple que celui de Christ ! Confiance pour lui-même, confiance pour ses élus. Assurance parfaite que sa condamnation aux yeux du monde serait levée par un triomphe sur le sépulcre, qu'à sa suite il emmènerait captifs ceux que l'homme fort avait pillés, qu'eux-mêmes seraient rendus justes comme lui ; et qu'un jour, par leur résurrection, ils seraient déclarés Fils de Dieu (Lu 20.36) ; tout cela sur une simple promesse, sur un mot sorti de la bouche du Dieu dont il s'était fait serviteur pour notre bien. En faut-il davantage pour nous inciter à marcher sur ses traces, nous qui avons aussi, avec la promesse d'être justifiés en croyant, toute l'œuvre de Christ pour garant de cette justification ? Si Dieu a donné des âmes à son Fils, dans la confiance que le Fils les sauverait ; si le Fils s'est abaissé dans la confiance que le Père ratifierait ses paroles ; ne pouvons-nous pas nous reposer sur l'un et l'autre pour le salut de notre âme seule, sachant d'ailleurs que refuser à Dieu cette confiance, c'est le considérer comme un menteur et se perdre soi-même ?

Pécheurs qui lisez ces lignes et qui tremblez en voyant la multitude d'accusations qui s'abattent comme des éclairs pendant l'orage, tant du sein de votre conscience que de la loi parfaite du Seigneur, soyez aussi poussés à la foi par l'exemple de Christ et ne tombez pas dans un découragement, sans doute naturel pour qui ne voit que le péché, mais qui ne glorifie nullement le Seigneur. Considérez de quel épouvantable fardeau l'âme de Jésus a été surchargée. On

peut dire que dans un sens, et par imputation, il était, selon l'expression audacieuse de Luther, le plus grand pécheur qui ait existé sur la terre, car il portait l'iniquité du monde. Cependant, Jésus ne doute pas du fait que ce fardeau lui sera ôté, qu'il sera enseveli avec lui dans les entrailles de la terre, ni même du fait que lui-même ressortira du sépulcre, lavé et blanchi de toute l'ordure dont nous l'avons couvert, avec une chair glorifiée, transformée, apte à jouir de la gloire céleste. Et toi, chère âme, qui n'as pas à porter l'iniquité de tous, toi qui n'es pas responsable d'une infinité de transgressions (quoiqu'un seul péché suffit à nous rendre coupables de tous, voir Ja 2.10), refuseras-tu de faire preuve de courage et de croire que l'œuvre de Christ, œuvre de l'amour divin, œuvre agréée du Père, soit plus que suffisante pour te constituer parfaitement juste ?

Tu me répondras peut-être que Christ, étant Dieu manifesté en chair, pouvait savoir de science certaine quel serait le fruit de son ministère de réconciliation, mais que, quant à toi, tu n'es qu'un pauvre pécheur. Considère toutefois en premier lieu que, dans le Christ, la foi était l'œuvre de son humanité et non celle de la divinité proprement dite. Pour la divinité, il n'est pas question de foi : tandis que l'on *croit* ce qu'on ne *voit* pas sur le témoignage de quelqu'un de fidèle, Dieu voit toutes choses de loin et depuis l'Éternité ; il n'a rien à apprendre de personne. Considère ensuite que si tu crois réellement que Jésus, qui a été crucifié, est le Christ, le Messie promis, et qu'il est ressuscité des morts par la gloire du Père qui lui a ainsi témoigné son bon plaisir, tu as été uni à lui, en sorte que c'est pour toi et en ton nom qu'il a dit : « Qui me condamnera ? » Tu peux le répéter avec confiance après lui, et tu y es encouragé par tout ce qui l'y encourageait lui-même. Ce qui risquait d'engendrer sa condamnation, c'étaient tes péchés, tous les péchés de son peuple ; pourtant, regarde quelle certitude il a par avance d'être justifié de tous ces péchés-là. S'il lui en était resté un

seul, même le moindre ; sans une satisfaction complète, son œuvre aurait été perdue. Mais tu sais qu'il est maintenant vivant aux siècles des siècles, et que, comme le bouc pour Azazel ou l'oiseau vivant (voir Lé 14.6 ; 16.8-10), il a emporté toute iniquité dans une terre inhabitable. Pourquoi donc douter du fait que tes fautes fassent partie de celles qu'il a emportées, et ne pas te voir justifié en lui ? Observe encore qu'il tirait son assurance de sa divinité ou de son union avec le Père, tandis que tu dois trouver la tienne en lui ; raison de plus pour imiter son assurance, car tu n'as pas seulement les mêmes promesses que lui pour te fortifier, tu l'as lui en plus de ces promesses. Dans un sens, tu as même plus de sujets d'être assuré que Jésus n'en avait dans son humiliation. Car c'est au fort de la souffrance, sous le poids de l'indignation et de l'abandon du ciel et de la terre, que nous l'entendions s'écrier : « Celui qui me justifie est proche : Qui disputera contre moi ? » (És 50.8.) C'est quand on le condamne avec charge de blasphème, qu'on le traite comme un criminel prêt à monter sur l'échafaud, qu'il se fortifie par la pensée que nul ne le condamnera. Tandis que toi, pauvre âme, tu le vois, non pas mourant, mais vivant après avoir été mort, justifié et non pas condamné, assis sur le trône et non cloué à la croix. Aussi, puisque tu sais qu'il a été condamné et justifié, qui t'empêche de te joindre aux accents de sa foi ?

« Mais il était fils de Dieu, il le savait, ajouteras-tu, et moi j'ignore encore si je le suis. » Eh bien ! va te remettre, corps et âme, entre les mains de ce puissant Rédempteur, afin qu'il te délivre quand et comment il voudra ; et à ce moment-là, même si tu ne te *sens* pas adopté du Seigneur, tu seras malgré tout son enfant. Quant aux arguments que tu avances pour justifier tes craintes ou ton découragement, à savoir la quantité, la nature et la grandeur de tes péchés, souviens-toi du nombre, de l'énormité de ceux que Jésus a portés, et de la parole qui est sortie de sa bouche en guise

de justice : « Tout péché et tout blasphème sera pardonné aux hommes » (Mt 12.31). Cette parole déclarait par avance le fruit de ses saintes souffrances. Or, si ton Sauveur a été déchargé de la culpabilité de tous ces péchés et de tous ces blasphèmes, s'il a été justifié de toute sorte d'iniquités, qui empêche que tu ne le sois aussi en croyant en lui ?

II.

Je remarquerai ensuite que, dans les expressions triomphantes de l'apôtre, celui-ci nous présente Christ mort, ressuscité et glorifié, comme le seul fondement de la foi justifiante. Ce sont les œuvres de Christ, et rien qu'elles, qui tirent de la bouche de Paul, et de celle des élus, le cantique de victoire qu'ils entonnent en présence de toute condamnation, de toute accusation qui pourrait venir du ciel ou de la terre contre eux. Ainsi nous apprenons ici comment la foi doit s'exercer à l'égard de Christ, après avoir vu comment celle de Christ s'est exercée pour nous ou en faveur de nous.

Or je dis que Jésus est l'objet de la foi qui justifie, à trois égards particuliers.

1°. Il en est le seul objet en tant que cause fondamentale de notre justification. Dieu est « celui qui justifie l'impie » (Ro 4.5) ; en cette qualité, il est bien aussi l'objet de la foi. Mais qui sont les méchants que Dieu justifie ? Évidemment, « ceux qui s'approchent de Dieu par [*Christ*] » (Hé 7.25), ou qui ont reçu préalablement Jésus comme le Bien-aimé de Dieu. Condamné par sa conscience, le pécheur est renvoyé à Christ, comme Pharaon renvoya les Égyptiens à Joseph ; et c'est quand il a vu et compris le but de l'obéissance et de la mort de Christ qu'il espère être reçu de Dieu et s'approche « avec assurance du trône de la grâce, afin d'obtenir miséricorde » (Hé 4.16). En effet, qu'est-ce que le pécheur

peut voir en Dieu, en dehors de Christ, qui soit en mesure de le rassurer dans sa misère ? Aussi est-il dit que c'est « par [*Christ*] que [*nous croyons*] en Dieu qui l'a ressuscité des morts [...] en sorte que [*notre*] foi et [*notre*] espérance reposent sur Dieu » (1 Pi 1.21). Avant l'apparition de Jésus en chair, ce n'était qu'en vertu de la promesse du Messie que les fidèles s'approchaient de Jéhovah comme du Dieu de l'alliance. Mais leur foi étant obscure, ils demeuraient encore sous « un esprit de servitude » (Ro 8.15), et la crainte remplissait souvent leur cœur. C'est pourquoi Jésus exhorte ainsi ses disciples : « Croyez en Dieu, et croyez en moi » (Jn 14.1*b*) afin qu'ils aient le profond sentiment d'avoir été justifiés et d'être devenus enfants de Dieu. L'Éternel est sans aucun doute le premier objet vers lequel se tourne le regard de l'homme qui se convertit, Christ est le premier objet de sa foi en tant que telle, puis il vient à Dieu comme à son Père. C'est ce qui explique les expressions de l'apôtre, qui exhorte les Juifs et les Grecs à « la repentance envers Dieu et [*à*] la foi en notre Seigneur Jésus-Christ » (Ac 20.21).

2°. Christ est aussi le seul objet de la foi justifiante, par opposition à nos sentiments ou affections. Plusieurs se reposent, pour se croire justifiés, sur ce que leur conscience a été réveillée et troublée ; c'est une double erreur. Si vous êtes troublés, vous n'êtes pas en repos ; et si vous êtes en repos, vous n'êtes pas troublés. On a bien mal interprété les paroles du Seigneur (Mt 11.28) quand on a supposé que ce caractère de « fatigués et chargés » était un indice de justification, et qu'on a exhorté certaines âmes à se fier là-dessus ; c'est un excellent moyen de les détacher du sentiment de leur misère et de les plonger dans une fausse sécurité. Toutefois, voir dans cette invitation autre chose qu'un encouragement à croire au Fils de Dieu, donné aux âmes éloignées de lui en raison de leurs péchés, c'est lui attribuer un sens faux, et faire de Christ, dans une conscience réveillée, la source de nos angoisses. Les connaissez-vous,

ces angoisses ? Souffrez-vous d'un cœur tremblant et d'une âme en détresse ? Gardez-vous de chercher à être guéris autrement qu'en recevant Christ. Car s'il n'était que mort, et non point ressuscité, nous serions encore dans nos péchés (1 Co 15.17), de la même façon que vous, ayant été mis à mort par le péché (Ro 7.11-13), demeurerez dans vos transgressions si vous n'éprouvez la vie de la résurrection que donne la foi (Col 2.12,13).

Il serait encore bien moins approprié de fonder notre justification sur les grâces que vous avez reçues ou le changement qui s'est opéré dans votre intérieur, au niveau de vos goûts et de vos affections. La conscience ne s'achète pas avec ces choses, bien qu'elles soient bonnes et agréables à Dieu, pas plus que la justice de Dieu. Si vous êtes tentés de commettre cette erreur, lisez l'épître aux Galates, et vous apprendrez de quel œil le Seigneur voit ceux qui veulent joindre leurs œuvres à la sienne, et l'obéissance de l'homme à celle de Christ. Vos œuvres ont-elles été crucifiées pour vous, ou avez-vous été baptisés dans un autre ou pour un autre nom que celui de Jésus ? Filles de la foi, fruits de l'Esprit, les bonnes œuvres prouvent aux autres que nous avons reçu Christ, et à nous-même que nous suivons ses traces, mais deviennent-elles un sujet de confiance ? Saisissons-nous le fruit pour arriver au tronc ? Dans ce cas le fruit nous restera à la main et nous retomberons avec lui.

3°. Enfin, c'est Christ qui est le *premier* objet de la foi justifiante, non pas les promesses de pardon et de justification qui sont faites grâce à lui. Bien des pauvres âmes convaincues de pécher cherchent dans la parole de Dieu quelque chose sur quoi se fonder ; et, y trouvant des promesses de grâce, s'y attachent ou se reposent sur elles sans regarder à celui grâce auquel elles sont faites, et sans se demander à qui celles-ci sont adressées exactement. C'est imiter la colombe de Noé qui, après avoir volé çà et là, revint se poser sur l'arche même où elle aurait trouvé la mort si Noé n'avait pas

avancé sa main pour l'en faire sortir. Faisons-y bien attention : les promesses de pardon ne sont pas les lettres de grâce d'un prince de la terre ne contenant qu'un acte, une simple attestation de rémission ou de commutation de peine, donnant accès à un certain profit par la simple possession d'une lettre scellée du sceau Royal. Cependant, Dieu pardonne dans une promesse comme le ferait un prince qui proposerait à un criminel la main d'une de ses filles en lui promettant que cette union conduirait de fait et de droit au pardon du coupable. C'est toujours de Christ, et non de pardon ou d'assurance de pardon, qu'il est question pour le pécheur inquiet, tout comme c'est à croire au Fils de Dieu que les ministres du Seigneur doivent exhorter tout homme, car Dieu ne traite qu'avec ceux qui viennent à lui par Jésus et qui ont auparavant obéi à l'ordre de recevoir le Fils. Les exemples en sont si nombreux et si connus qu'il est suffisant de n'en citer que quelques-uns : Actes 2.37,38 ; 8.37 ; 13.37-39 ; 16.30,31 ; 26.17,18, etc. D'ailleurs, n'est-ce pas Christ qui a été le sujet de la première promesse par laquelle Dieu est venu offrir un remède à l'introduction du péché dans le monde (Ge 3.15) ? N'est-ce pas en Christ que toutes les promesses de Dieu deviennent oui et amen (2 Co 1.20) ? Et Christ n'est-il pas lui-même appelé « l'alliance du peuple » (És 42.6, *FMAR*) ? Pouvons-nous posséder l'héritage uniquement parce que les titres en sont entre nos mains, sans être au préalable unis avec l'héritier ? Saisissons donc Christ avant toutes choses ; n'espérons pas manger les fruits du paradis de Dieu sans monter sur l'arbre qui les porte ou être nourris de la pâture du Seigneur sans avoir choisi Jésus pour berger, sans avoir obéi à celui qui a crié dans la nuée : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection : écoutez-le ! » (Mt 17.5.)

Toute promesse, quelle qu'elle soit, nous ramène à Christ, tend à nous rappeler Christ, est basée sur Christ et ne peut s'accomplir en nous qu'en vertu du regard qu'elle nous fait porter vers Christ.

C'est un principe que nous devons demander à Dieu de planter dans notre cœur, afin que nous apprenions à ne pas vivre dans l'espoir de recevoir des bénédictions spirituelles, sans considérer auparavant le Médiateur, Dieu et homme, qui en est le fondement et le trésor. « Celui qui a le Fils a la vie ; celui qui n'a pas le Fils de Dieu n'a pas la vie » (1 Jn 5.12). Tel est l'ordre invariable que Dieu a établi, et espérer quelque vie hors de Christ, c'est à la fois se nourrir d'une illusion et faire de Dieu un menteur. Paul ne fait reposer que sur Jésus l'assurance qu'il a d'être justifié, et s'il est vainqueur de toute crainte de condamnation, c'est dans le Fils de Dieu, mort, ressuscité et glorifié.

Mais comment cette mort, cette résurrection et cette gloire rendent-elles la foi triomphante ? C'est ce qui fera le sujet des chapitres suivants.

1

LE TRIOMPHE DE LA FOI DANS LA MORT DE CHRIST

Qui les condamnera ? Christ est mort...

– Romains 8.34a

En présentant Christ comme premier objet de la foi justifiante, l'apôtre nous invite à regarder, non pas à la personne du Sauveur, mais à ses œuvres et à sa gloire actuelle. Car, bien qu'il y ait pour les fidèles affermis une grande utilité et une grande consolation à contempler la personne même du Christ, ce n'est pas tant ce qu'il est que ce qu'il a fait – ou fait encore – qui doit être l'aliment de notre foi quand il s'agit de notre justification. Aussi, ce ne sont ni la vie actuelle de Jésus ni son intercession qui doit attirer l'attention d'un pécheur lorsque, sur l'ordre de Dieu, il vient à lui pour la première fois par Jésus. Le Christ mort sur la croix, le Christ donnant sa vie pour l'homme, voilà le commencement de la foi du pécheur, de la même façon que l'autel des holocaustes était le premier objet à frapper la vue quand on

venait au tabernacle. Il est incontestable que le Christ ressuscité doit faire partie de la substance de la foi pour que celle-ci nous console (Ro 10.9 ; 1 Co 15.17), mais ce n'est pas le Fils déjà glorifié qui peut raffermir l'âme. Jésus devenu homme, Jésus comparaisant « dans une chair semblable à celle du péché » (Ro 8.3), Jésus fait malédiction pour nous sur la croix, c'est le lait nécessaire à une âme qui n'a encore d'yeux que pour apercevoir ses propres ténèbres, parce qu'elle a besoin d'amour et que c'est dans la croix que se montre celui de Dieu pour l'homme pécheur (Ro 5.6-8). La gloire de Christ en tant que telle ne peut être contemplée dans sa perfection que par les anges ou les saints ressuscités (1 Jn 3.2) ; celle qu'on découvre par la foi dans le temps présent est seulement perceptible par les âmes affranchies (2 Co 3.16-18). Quant aux pécheurs ou aux enfants de Dieu qui veulent ranimer leur foi, c'est à Jésus mourant qu'ils doivent venir ou revenir, afin que leur cœur soit affermi. Voilà le premier échelon par lequel la foi monte dans le sanctuaire, pour se glorifier ensuite « dans l'espérance de la gloire de Dieu » (Ro 5.2). C'est d'ailleurs dans la croix que nous voyons ce qui nous justifie fondamentalement, c'est-à-dire le don que Jésus fait de sa vie, afin d'épargner la nôtre et de nous rendre celle que nous avons perdue par le péché. C'est dans la croix que nous contemplons la cause de la rémission des offenses et le moyen de leur expiation, à savoir l'« effusion de sang » (Hé 9.22). Aussi, Paul a prêché à Corinthe avant toutes choses que « Christ est mort pour nos péchés, selon les Écritures » (1 Co 15.3), et il n'a présenté la réconciliation de l'homme avec Dieu que comme opérée dans la mort de Jésus (Ro 5.10 ; 2 Co 5.19-21 ; Col 1.19-22). On peut remarquer aussi que le seul signe visible que Jésus nous ait laissé de son amour, le repas de la Cène, est destiné à perpétuer la mémoire de sa mort douloureuse. Aussi, la foi en Jésus est expressément appelée *la*

foi en son sang, l'effusion de ce sang étant la déclaration de la justice de Dieu dans la rémission des péchés, ou la justification des pécheurs qui croient (Ro 3.24,25).

Ainsi, Jésus mourant sur la croix, chargé de nos transgressions, étant à la fois la démonstration de la justice de Dieu envers le péché, de son amour envers le pécheur et de son droit d'exercer la miséricorde sans que celle-ci ne ternisse pour autant ses autres perfections divines, doit être aussi la substance première dont se nourrit la foi justifiante, car la « rédemption par son sang » est la première des bénédictions spirituelles que nous trouvons dans le Christ (Ép 1.3-7). Comme « la puissance du péché, c'est la loi », Christ crucifié est « puissance de Dieu et sagesse de Dieu » (1 Co 15.56b ; 1.24). Son sacrifice, « source ouverte pour [...] le péché et pour l'impureté » (Za 13.1), est ce qui donne force et cours à toutes les promesses de la Parole de Dieu. Si nous ne pouvons le voir maintenant que dans les cieux, n'oublions pas qu'il s'y trouve, non seulement sur le trône, mais aussi comme l'Agneau mis à mort et au-devant du trône (Ap 4.5). Approchant de ce dernier pour y contempler la perfection de notre justification, rappelons-nous que celui qui y est assis est élevé, et qu'il a jadis répandu sur le Calvaire ce sang qui, dans les cieux, « parle mieux que celui d'Abel » (Hé 12.24).

Mais que notre œil soit simple en regardant au Christ mis à mort, et pénètre au-delà de ce que la chair peut apercevoir dans les souffrances du Seigneur. Car la chair peut y découvrir de quoi remuer certaines affections naturelles, mais qui ne profitent en rien à l'âme qui les éprouve, bien qu'elles soient excitées par les mêmes objets extérieurs qui donnent à la foi de la consolation, de la fermeté et de la joie. Ainsi, plusieurs prédications charnelles se servent souvent de la grandeur, de la profondeur et de la multitude des souffrances de Jésus pour faire vibrer dans le cœur

de leur auditoire, charnel comme eux, des sentiments de pitié envers l'innocente victime de la fureur des Juifs, d'indignation contre les bourreaux du Fils de Dieu, mais aussi d'attendrissement et d'admiration pour l'héroïsme de Jésus au milieu de ses souffrances. Et quand, par leurs exclamations, leurs doléances, leurs anathèmes contre le sanhédrin, Pilate, ses soldats et le peuple de Jérusalem ; quand, après avoir exalté tout ce que le caractère du Fils de l'homme peut présenter de sublime dans son innocence, sa patience, sa constance surhumaine, ils sont parvenus à mettre un auditoire en pleurs ou à provoquer des émotions du genre de celles qu'une histoire tragique ou quelques scènes romanesques peuvent exciter, ils pensent avoir fait une brillante conquête sur les cœurs et avoir prêché avec succès. Mais ne trouvent-elles pas ici à leur application à la lettre, les paroles de Jésus adressées à ces filles de Jérusalem qui l'accompagnaient en se lamentant et en se frappant la poitrine (Lu 23.27,28) alors qu'il se rendait au lieu nommé Golgotha ? Non, Jésus ne veut rien de ces sentiments humanitaires, réveillés par le tableau de ses souffrances. Ce que l'on accorde souvent à des événements purement fictifs, ce qui n'est que le fruit de la nature ou de l'imagination et qui est réchauffé par le tableau de l'innocence aux prises avec la cruauté, ne peut plaire en aucun cas à celui qui demande des affections spirituelles chez les auditeurs de la Parole. Aussi, l'arbre se reconnaît à ses fruits ; celui qui pleure ou s'extasie devant un crucifix, un tableau du Christ flagellé, crucifié, ou quelque sermon dans lequel le talent de l'orateur s'est inspiré de ce que l'histoire de la Passion présente de charnellement pathétique, demeurera dans sa légèreté, son orgueil, sa propre justice, sa mondanité, sa haine, ses médisances, en un mot tout ce qui détruira dans le cœur une méditation sérieuse des souffrances de Jésus. Mais surtout, sa conscience, chargée d'un

péché dont il n'a pas connaissance, qu'il n'a pas découvert à la lueur de la croix, demeurera souillée et cautérisée.

En effet, il y a dans les souffrances et la mort de Christ autre chose à contempler qu'un être juste, étranger à notre siècle, couvert d'opprobres et d'avanies de toutes espèces et envoyé à un supplice déclaré maudit par la loi de Moïse, alors même que nous verrions encore dans cet être un Dieu incarné. Le cœur, l'intention, le dessein de Christ dans sa passion, voilà, chers lecteurs, ce qui forme l'essentiel, voilà ce que vous devez discerner dans les récits que quatre auteurs inspirés nous ont laissés du jugement que Dieu a fait passer sur son Bien-aimé par le ministère des iniques. C'est là ce qui fait la joie du chrétien déjà justifié qui tourne à nouveau ses regards sur la croix, et ce qui attire à Christ cette âme angoissée cherchant un asile contre les terribles accusations d'une conscience réveillée. Je ne dirai pas tout ce que, considérée sous cet aspect, la mort de Jésus nous prêche, car elle est un fécond, éloquent, mais aussi puissant prédicateur (1 Co 1.18). Me bornant donc à ce qui concerne le sujet de la justification, je prierai le lecteur de remarquer que, si les Évangélistes ne font aucune réflexion sur le but de la Passion de Jésus dans le cours du récit qu'ils nous en ont laissé, le Seigneur du moins ne l'a pas caché pendant l'exercice de son ministère (Mt 20.28 ; 26.26-28 ; Jn 3.15 ; 6.51 ; 10.17 ; etc.). De plus, les auteurs bibliques enchérissent sur ce sujet d'une manière remarquable, comme l'on peut s'en convaincre par la lecture de plusieurs passages dans Ésaïe (53.3-6,10,11), Daniel (9.24,26), Luc (24.46,47), Romains (5.6-10 ; 6.6,10 ; 8.3), et tant d'autres qui doivent être connus de nos lecteurs. Dans la mort de Christ, Dieu avait donc un dessein ; dessein formé avant tous les siècles ; dessein d'amour incompréhensible pour les hommes et dans lequel « les anges désirent plonger leurs regards » (1 Pi 1.12). C'est là ce qui doit être compris dans la croix et les meurtrissures du Fils de l'homme,

et ce que Pierre fait remarquer aux habitants de Jérusalem, auxquels il prêche la rémission des péchés au nom de Jésus, afin d'amener leur âme à ce puissant et charitable Rédempteur. Il leur apprend que c'est « selon la prescience de Dieu » que le Christ a été livré (Ac 2.23) et que, par conséquent, sa mort n'était pas due proprement à la trahison de Judas, à la rage des gouverneurs ou à la lâcheté de Pilate, mais à une décision prise dès longtemps entre le Père et Christ (décision que nous rapporte Paul dans Hé 10.4-16) ; à savoir, d'ôter le péché du monde par le sacrifice à la croix, le seul qui pût laisser aux entrailles de la miséricorde divine la liberté de justifier et de pardonner. Ainsi, c'est en vertu d'un décret de grâce antérieur à tous les siècles et dicté par un amour inconcevable pour des créatures coupables que le Fils de Dieu est descendu sur la terre, que ses souffrances ont été nécessaires que cette coupe n'a pas pu être éloignée de Lui. Oh ! que de pensées doivent éveiller en nous ces paroles solennelles : « Mon Père, s'il est possible... » (Mt 26.39.) Et pourquoi cette impossibilité ? Ah ! c'est que Jésus était lié par l'amour à cette volonté du Père « qu'un seul homme meure pour le peuple », et que cet homme fût la « Parole [*qui*] a été faite chair » (Jn 18.14 ; 1.14).

Oui, encore une fois, c'est le cœur de Dieu à l'égard de l'homme, les insondables pensées de sa charité éternelle envers les pécheurs qu'il faut savoir discerner, reconnaître et adorer dans la croix. Il y a là, non pas un martyr propre à exciter notre horreur ou notre pitié, mais un mystère dévoilé ; le mystère de la grâce de Dieu, que révélaient en partie les sacrifices mosaïques et qui maintenant est mis en évidence. Que Dieu nous donne des yeux pour en voir les richesses, et un cœur pour en saisir l'excellence !

Considérée sous cet aspect, quelle consolation, quelle joie la mort de Christ n'apporte-t-elle pas au fidèle ? Ce qui a satisfait Dieu, ce qui a lavé tant et tant de pécheurs – dont plusieurs,

quoique morts, sont vivants à Dieu comme Abraham, Isaac et Jacob – ne doit-il pas aussi combler les désirs, procurer une pleine paix à l'âme qui a le bonheur de le comprendre ? Y aura-t-il besoin d'ajouter quelque chose qui vienne de nous, à cette œuvre parfaite du Rocher de notre salut, pour que nous ayons la liberté de nous désaltérer aux eaux qui en découlent ? Ces doutes, ces craintes affreuses suggérées par la vue de nos péchés, l'idée d'une possibilité de condamnation, tout cela ne cèdera-t-il pas à la pensée ou plutôt à la certitude que le Père a pris son souverain plaisir dans l'œuvre du Fils, et respiré une odeur d'apaisement en vertu de laquelle il déclare : « *[Je]* ne me souviendrai plus [...] de leurs iniquités » (Hé 10.17) ? À Dieu ne plaise que nous soyons plus difficiles que Dieu même, et que ce qui lui suffit pour justifier ne vous suffise pas pour croire à notre justification ! Voyez l'apôtre dans notre texte... Y a-t-il chez lui hésitation, tremblement ou crainte de se tromper en prononçant qu'il n'y a plus de condamnation puisque Christ est mort ? Non ; il connaît le dessein éternel de Dieu, l'abondance de la grâce, la perfection de la justice, et il ne demande rien de plus. Il parle comme un homme pleinement persuadé, étonné même de la clarté des preuves, de la solidité du fondement de la justification. Il sent que, devant un Dieu mort pour nous, un Dieu qui donne son Fils et toutes choses avec lui, il n'y a plus à examiner encore, à raisonner ou à objecter. C'est pourquoi il jette bravement un défi à tout ce qui, dans les cieux et sur la terre, oserait condamner le croyant. Conscience, sagesse charnelle. Loi de Sinaï, péché, démons, aiguisez vos traits, ramassez vos forces, rassemblez toutes vos accusations, vos reproches, vos sentences contre le chrétien pour le priver de son privilège ; vos efforts sont inutiles, vous êtes depuis longtemps hors de procès. Votre témoignage, quoique vrai, n'est plus admis dans la cour de la céleste justice. Qui accusera quand Dieu justifie ? Qui condamnera puisque Christ est mort ? Oh !

bienheureux qui peut ainsi triompher en Christ, et qui a appris du Seigneur à se tenir si ferme à la croix, ou qui a si bien compris ce que vaut le sang de Christ qu'il puisse ainsi fermer la bouche à tous ses adversaires !

Mais peut-être Paul ne voyait-il pas les choses avec cet œil de l'imagination qui souvent trompe les mieux éclairés ? Non ; Paul n'était pas hors de sens en se glorifiant ainsi dans la mort du Sauveur. Il n'avait pas seulement appris en paroles l'abondance de la grâce et de la rédemption (Ps 130.4,7 ; Ésa 1.16 ; 55.7 ; Mi 7.17,18), mais il en avait fait la consolante expérience (1 Ti 1.12-17) ; il connaissait « les richesses incompréhensibles de Christ » qu'il prêchait parmi les non-Juifs (Ép 3.8), non par oui-dire, mais pour les avoir lui-même savourées. D'ailleurs, quel est celui qui, ayant reçu avec puissance et par le Saint-Esprit cette céleste vérité selon laquelle Dieu en Christ est passé par la mort, ne peut triompher comme Paul ? Quelle est la conscience, même parmi les plus angoissées, les plus courroucées, les plus rongées par la gangrène du remords, que le sang de Jésus ne peut soulager, calmer et guérir ?

« J'ai transgressé la loi de Dieu », dira quelque pauvre pécheur ; « j'ai déshonoré Dieu en œuvres et en paroles », « j'ai fait et refait "ces abominations, [qu'il hait]" (Jé 44.4) ». Tout cela est vrai, trop vrai, mais Christ est celui qui est mort ; c'est plus qu'il n'en faut pour te justifier. Si la loi est violée, le législateur l'a observée et a pleinement satisfait à ses exigences, car « Dieu a envoyé son Fils, né d'une femme, né sous la loi », et « Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, étant devenu malédiction pour nous » (Ga 4.4 ; 3.13). Si tu as déshonoré Dieu, si tu as versé des ténèbres sur sa justice et sa sainteté, Christ, en mourant, l'a glorifié ; il l'a fait en s'abaissant, en s'avilissant jusqu'à se laisser clouer sur une croix entre deux brigands. Ton péché n'a fait qu'intercepter les rayons du soleil ; la mort de Christ a été l'obscurcissement du

soleil même. Si tu as commis ce que Dieu hait et maudit, Christ a accompli toute la justice que Dieu aime, et il a été fait malédiction comme s'il eût été digne de haine. Te faudrait-il quelque chose de plus ?

Et comme l'existence du péché n'est point pour le croyant un obstacle à se réjouir avec l'apôtre en celui qui nous a « réconciliés par sa mort dans le corps de sa chair » (Col 1.21*b*), les circonstances même du péché n'en sont pas non plus un pour lui ; car quelles que soient ces circonstances, elles trouvent leur parallèle – et par conséquent leur compensation – dans l'obéissance et la mort de Christ.

Y a-t-il eu de la perversité dans ton péché ? Considère tous les crimes que Dieu a permis qui soient (injustement bien sûr, mais réellement) imputés à son Fils par ceux qui l'ont mis à mort quand il a dû être fait offrande pour le péché. Il est mort en étant accusé d'être rebelle à César, de blasphémer contre Dieu de la manière la plus odieuse en se disant son égal ; d'être un imposteur, un séducteur, un démon, un être moins digne de vivre que Barrabas, qui était un brigand. Voilà les charges qui ont pesé sur lui ; charges injustes aux yeux des hommes mais justes à ceux de Dieu, qui ne voyait en lui que notre représentant. Peut-on imaginer une satisfaction plus parfaite pour les péchés, même les plus exécrables, que la Sainteté même les prenant sur soi et souffrant à cause d'eux la malédiction du ciel et de la terre ?

Diras-tu que tes péchés ont été aggravés par la méchanceté de ton cœur en les commettant, de telle sorte que leur apparence n'est rien en comparaison de ce qu'ils sont à l'intérieur ? Regarde le Christ mourant, vois son âme luttant avec la colère de Dieu ; abandonnée à elle-même, il faut le dire, sous le poids de ses mortelles angoisses ; ne trouves-tu pas que ses souffrances corporelles sont bien peu de chose à côté de celles-ci, et que les douleurs de son âme ont été vraiment l'âme de ses douleurs ?

L'empressement, le plaisir avec lequel tu as péché, double-t-il à tes yeux l'énormité de ta conduite ? Christ s'est offert à la mort avec plus de plaisir et d'empressement que tu n'en as mis à l'y conduire (voir Hé 10.8,9 ; Lu 12.50).

As-tu péché de volonté délibérée, en étant tout à fait en mesure de ne pas te rendre coupable ? C'est encore une des dispositions avec lesquelles Christ est allé au-devant du supplice (Jn 18.4 ; voir aussi Lu 9.51 ; 12.50).

As-tu péché avec présomption, bravant la pensée du sépulcre et du jugement ? Lié au Père par sa promesse, Jésus, afin de délivrer ton âme, a aussi bravé les horreurs de la malédiction divine, et s'est écrié : « Maintenant [...] que dirais-je ?... Père délivre-moi de cette heure ?... Mais c'est pour cela que je suis venu jusqu'à cette heure » (Jn 12.27).

Enfin, y a-t-il dans tes péchés quelque circonstance que ce soit, de temps, de lieu ou de personne, qui leur imprime un caractère plus ou moins hideux ? la place que tu occupes dans le monde ou l'Église et qui t'obligeait plus qu'un autre à ne pas être en scandale, les occasions que tu avais de ne pas pécher, les bienfaits et les châtiments du Seigneur à ton égard, les personnes avec lesquelles tu vivais et que tu étais appelé à édifier par ta conduite ? Eh bien ! toutes ces circonstances ont augmenté les amertumes de la mort du Seigneur. Le Christ de Dieu, celui dont la gloire surpasse celle de toutes les créatures, le Roi, le Sacrificateur, le Prophète par excellence, a eu le visage défait plus que n'importe lequel des fils des hommes ; il a souffert de tous les genres de mort, y compris le plus infamant, dans la période de l'année la plus solennelle, aux portes de la cité de Dieu, dans le lieu le plus exécré et en la compagnie la plus exécration !

C'est ainsi que les détails de la Passion de Christ ont, avec ceux de nos péchés, une correspondance remarquable, Dieu l'ayant

ainsi voulu pour la consolation de ses élus. Et quoique ses souffrances considérées en général répondent déjà suffisamment aux besoins de notre conscience et nous fournissent assez d'arguments contre nos accusateurs, les circonstances qui les ont accompagnées peuvent encore servir au relèvement de quelques âmes humiliées et troublées par celles qui ont ajouté quelques degrés de malice et de culpabilité à leurs transgressions passées.

Que nos âmes savourent donc (sans doute avec les herbes amères de la repentance, mais aussi avec joie) cette chair donnée pour la vie du monde, ce sang répandu en rémission des péchés, ce sacrifice de bonne odeur, dont la valeur et le mérite couvrent toute transgression, effacent tout péché et ôtent même de la mémoire de Dieu le souvenir des iniquités de son Église. Ne nous bornons pas à connaître d'une manière générale le fait que Christ est mort pour nos offenses, mais que chacun des traits de cette scène d'amour et de douleur devienne pour notre âme un sujet de méditation, et finalement un motif de consolation. N'avoir qu'une idée superficielle de sa propre misère tout en se reconnaissant pécheur, ce n'est pas être suffisamment humilié ; de même, n'avoir qu'une vision globale du martyre expiatoire de l'Agneau de Dieu sans pénétrer plus avant dans ces détails qui en relèvent la toute suffisance et l'infinie valeur, ce n'est pas être pleinement consolé. Aussi, lorsque, dans un moment de tentation, bien des fidèles découvrent plus distinctement les plaies de leur cœur, ils sont effrayés, leur foi se couvre d'épais nuages, et ils doutent de leur justification, ne voyant pas que, dans les souffrances de Christ, il y a des douleurs diverses pour leurs angoisses spirituelles diverses. Mais Dieu se déclarant satisfait dans la mort de son Bien-aimé, il faut que la foi travaille à y découvrir les différentes causes de cette satisfaction, pour pouvoir elle-même entrer dans le repos de la justification. Ne soyons point lâches pour cette œuvre ; toutes les pièces d'un procès important

ont besoin d'être soigneusement étudiées, et celles qui concernent le procès qui nous est souvent intenté par la loi, la conscience et le démon le méritent tout particulièrement. Notre cœur, ses infidélités, ses chutes ; voilà les pièces de nos accusateurs. L'audace de ces derniers est d'autant plus formidable que nous leur avons fourni plus amplement matière à réclamer et à condamner. Paul, qui souffrit les attaques de la loi avant de connaître la grâce, fut obligé de mourir à toute espérance (Ro 7.7-11), le geôlier de Philippe fut tout tremblant et tout effrayé (Ac 16.27-29), et c'est là ce qui nous arrive quand nous ne connaissons pas toutes les perfections du sacrifice de Jésus – notre seule pièce justificative mais qui, à elle seule, suffit pour fermer la bouche aux adversaires. Qu'il plaise à celui qui nous a donné son propre Fils de nous révéler toujours davantage l'excellence des souffrances de ce Bien-aimé, afin que nous tirions chaque jour de la bouche de ce Lion mort le miel qui fait revenir le cœur à celui dont les forces sont épuisées et les yeux obscurcis par la chaleur du combat !